

2016 RAPPORT ANNUEL

GREATER MONCTON
ROMÉO LEBLANC
INTERNATIONAL AIRPORT



AÉROPORT INTERNATIONAL
ROMÉO-LEBLANC
DU GRAND MONCTON



GREATER MONCTON
ROMÉO LEBLANC
INTERNATIONAL AIRPORT



AÉROPORT INTERNATIONAL
ROMÉO-LEBLANC
DU GRAND MONCTON

TABLE DES MATIÈRES

1. Message du président
2. Message du président-directeur général
3. Opérations
4. Aperçu des activités de marketing et de développement
5. Comités du conseil
6. Initiatives stratégiques
7. Examen des finances
8. États financiers vérifiés pour 2016



**Christopher
Bacich**

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers partenaires du Grand Moncton

Je suis très fier de tout le travail fait cette année par les membres du conseil et les gestionnaires de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton (DAIGM).

Une année de succès

Le nombre de passagers a augmenté, et les revenus et volumes liés au fret sont restés stables par rapport à 2015. Notre aéroport reste le plus fréquenté au Nouveau-Brunswick grâce à des vols quotidiens vers Toronto, Ottawa, Halifax et Montréal ainsi qu'aux nombreuses destinations vers le sud pendant les mois les plus froids.

Un nouveau nom pour l'aéroport

Cette année, l'aéroport a changé de nom pour devenir l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton; ce changement fait partie des grands moments de l'année 2016. Il s'agit d'une initiative qui a été proposée par le ministre des Transports et que la communauté et le conseil d'administration ont pleinement soutenue.

L'honorable Marc Garneau, ministre des Transports, est venu à l'aéroport au mois d'août pour l'occasion. Au cours de sa vie, l'honorable Roméo LeBlanc a rempli de nombreuses fonctions : père, époux, professeur, journaliste, député, ministre des Pêches, sénateur et gouverneur général.

Il a toujours fait preuve, dans chacun de ces rôles, de beaucoup de dévouement et de respect à l'égard de celles et ceux qui l'ont entouré. M. LeBlanc a grandement favorisé le développement de bonnes relations entre francophones et anglophones ainsi qu'avec les Autochtones. Il a de plus beaucoup fait pour la région et ses habitants et n'a jamais oublié ses racines néo-brunswickoises.

Évolution du modèle d'exploitation

L'année 2016 est la première année pendant laquelle l'aéroport a versé un loyer au gouvernement fédéral. En raison de notre succès commercial, le loyer de l'aéroport est beaucoup plus élevé que les autres aéroports du Nouveau-Brunswick. Nous avons donc versé en 2016 un loyer de 441 744 \$, et ce loyer augmentera en fonction de notre croissance. Ce montant a eu pour conséquence une baisse importante de notre bénéfice d'exploitation. Heureusement, grâce à la planification financière prudente de la direction, du conseil d'administration et de Vantage Airport Group, nous avons pu absorber cette nouvelle charge, ce qui est très important, compte

tenu du caractère concurrentiel de nos activités – il s'agirait d'ailleurs, selon certains, des activités les plus concurrentielles en Amérique du Nord.

Privatisation

En ce qui concerne le gouvernement fédéral, les conversations portant sur les questions de privatisation se poursuivent. La privatisation d'un petit aéroport comme le nôtre (moins de cinq millions de passagers) comporte à la fois des avantages et des inconvénients. Alors que les gouvernements continuent de se départir d'actifs, je suis sûr que le sujet va demeurer. Le conseil d'administration travaillera avec les gouvernements fédéral et provincial ainsi qu'avec les administrations municipales pour veiller à la pérennité et au succès de notre aéroport. De nombreux aéroports ont adopté une position officielle au sujet de la privatisation. À ce stade-ci, nous avons décidé de voir comment les choses vont évoluer.

Succès de l'équipe de gestion

Bernard LeBlanc et les membres de son équipe ont beaucoup travaillé cette année, notamment en matière d'environnement, puisque l'aéroport a été accrédité par le programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre appelé « Airport Carbon Accreditation ». Seulement vingt-et-un (21) aéroports ont obtenu cette accréditation en Amérique du Nord.

Selon le Conseil international des aéroports (CIA), « *la mobilité est un besoin humain de base qui va cependant de pair avec la consommation d'énergie et tout ce qui en découle. En cette époque de mondialisation, les questions de mobilité sont plus que jamais présentes; il en va donc de même pour le transport aérien. Pour la société, les avantages que procurent les aéroports sont indéniables. En effet, aucun autre mode de transport ne permet de créer autant de liens entre des lieux, des personnes et des produits.*

Les aéroports, qui sont la face visible du transport aérien au sol, doivent cependant faire des efforts pour améliorer la réputation de l'aviation en matière d'efficacité environnementale et de réduction du carbone. Après avoir passé des années à travailler chacun de leur côté sur les questions environnementales, les aéroports travaillent désormais ensemble. Le programme Airport Carbon Accreditation permet de renforcer les efforts que font les aéroports en matière de gestion et de réduction de l'empreinte carbone en vue de la neutraliser ».

Notre conseil d'administration continue de soutenir pleinement les

changements que Bernard et son équipe sont en train d'apporter pour que nous contribuions à la protection de l'environnement. Adopter des mesures de protection de l'environnement peut à court terme entraîner certains coûts. Le conseil d'administration et la direction de l'aéroport ainsi que Vantage Airport Group devront donc dorénavant tenir compte de l'ensemble des coûts et des avantages que comporte ce programme. La Chambre de commerce du Grand Moncton a remis à l'aéroport le Prix d'excellence environnementale 2016.

Notre aéroport a également reçu le Prix d'excellence en affaires de la Chambre de commerce du Grand Moncton, lequel est décerné à une entreprise qui existe depuis au moins dix ans. Les candidats à ce prix doivent faire preuve d'excellence dans un certain nombre de domaines, comme la production, le marketing, les ventes, le contrôle de la qualité, le service à la clientèle, les ressources humaines, la gestion financière, etc. Les candidats doivent de plus être considérés par les entreprises de leur industrie comme de véritables chefs de file en matière d'excellence en affaires et doivent faire preuve d'un véritable esprit d'entreprise. Les candidats doivent enfin beaucoup s'impliquer sur le plan communautaire et être considérés comme des exemples à suivre dans le milieu des affaires.

En raison du caractère ultra concurrentiel de l'activité aéroportuaire au Canada atlantique, et plus particulièrement au Nouveau-Brunswick, notre aéroport est équipé pour réussir. Sur avis de la direction, le conseil d'administration

a fait de nombreux investissements stratégiques dans l'infrastructure. L'aéroport possède en effet maintenant les actifs suivants : l'aérogare la plus récente dans la région, une nouvelle installation d'exploitation aéroportuaire abritant tous les services côté piste, une piste de 10 001 pieds, un réseau bien établi pour le transport des marchandises; nous avons surtout le soutien des collectivités locales. Alors que de nombreux aéroports cherchent à faire d'importants investissements pour aller de l'avant, nous avons déjà fait les investissements nécessaires. Cette année seulement, nous avons en effet réduit notre dette de plus de 4 millions de dollars. Certains aéroports vont devoir faire d'importants emprunts pour rattraper la DAIGM.

Pour terminer, je tiens à remercier tous les usagers de l'aéroport. La seule façon de maintenir nos activités est de nous assurer que l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton reste l'aéroport préféré des voyageurs.

Sincèrement,



Christopher Bacich

Président

Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc.

Réalisations de l'équipe de l'aéroport en 2016

Comme chaque année, 2016 a apporté tout à la fois des opportunités et des défis ainsi que beaucoup d'effervescence.

Un transporteur à très bas prix, NewLeaf, a vu le jour et KF Aerospace a malheureusement mis fin, en début d'année, à son service de fret vers l'Europe; de plus, WestJet a renoncé à ses vols vers Ottawa et Hamilton.

Malgré cela, notre équipe a réussi à atténuer ces pertes et à exploiter de nouvelles opportunités, avec pour résultat huit mois consécutifs de croissance du nombre de passagers en 2016, entre mai et décembre, c'est-à-dire 12 997 passagers (plus de 2 %) de plus par rapport à l'exercice précédent. L'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton a donc pu récupérer une partie du volume perdu en 2015 avec les travailleurs mobiles.

L'équipe de direction et le syndicat représentant les employés ont mis au point une convention collective de cinq ans qui nous mènera à la fin de 2020. Cette convention crée un équilibre entre les besoins de l'aéroport en matière d'exploitation et de concurrence ainsi que les préoccupations à long terme des employés. Elle intègre de plus un

nouveau poste, celui de spécialiste des activités aéroportuaires, qui, à long terme, apportera plus de souplesse et d'efficacité dans les activités d'exploitation en permettant au personnel opérationnel de faire un travail de préparation et d'intervention en cas d'urgence.

L'aéroport a été rebaptisé à la mi-août pour devenir l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton, ce qui nous a permis de rencontrer un véritable astronaute, Marc Garneau, ministre des Transports. Nous avons donc dû changer le matériel de signalisation de l'aéroport en conséquence.

Nous avons accueilli pour la première fois, en décembre, un avion-cargo de la Lufthansa venu prendre un chargement d'environ 70 tonnes de homard vivant. Bien que les volumes en question soient inférieurs aux attentes en la matière pour l'année, le vol de la Lufthansa a souligné le fait que notre aéroport a un rôle à jouer dans l'industrie, à condition que les aéronefs conviennent à son infrastructure.

Nous avons également terminé l'année en ajoutant de nouvelles offres de restauration ainsi qu'en élargissant le menu du restaurant Aramark pour y inclure des produits Tim Hortons côté ville et côté piste, ainsi que des sandwiches et des salades CAVU plus tendance. Ces améliorations devraient être appréciées à la fois par les usagers de l'aéroport, les locataires et le personnel.

En 2016, et pour la première fois, YQM a dû verser un loyer au gouvernement fédéral, c'est-à-dire 441 744 \$, ce qui a d'importantes conséquences sur les fonds disponibles pour améliorer les installations aéroportuaires; cela nous oblige donc à être encore plus efficaces. Bien que nous nous soyons rapprochés de nos objectifs de rentabilité pour l'année, nous avons dû atténuer les conséquences de la baisse des revenus - redevances d'atterrissage et d'aérogare - découlant de modifications liées aux vols et à la taille des aéronefs. Nous avons cependant réussi à réduire les effets de la réduction des revenus.

**Bernard F.
LeBlanc**

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nous avons de plus maintenu cette année à 20 \$ les frais d'améliorations aéroportuaires (utilisés pour le financement des projets d'immobilisations); ces frais n'ont pas augmenté depuis 2011.

Au cours de l'année, j'ai eu l'occasion de participer personnellement à plus de trente-cinq réunions du conseil d'administration et des comités (sans compter les séances du président du conseil et du chef de la direction); l'année 2016 a donc été très chargée. Le conseil de la DAIGM reste pleinement engagé à assurer le succès de l'aéroport.

En 2016, nous avons concentré nos efforts sur nos trois priorités stratégiques :

- Tirer parti des investissements en matière de fret;
- Devenir l'aéroport préféré pour le transport de passagers;
- Élaborer un plan de communication et renforcer les liens avec la collectivité.

Nous avons donc mis en œuvre un nombre important d'initiatives et nous nous sommes concentrés sur les engagements du plan d'affaires annuel. Ces initiatives, qui sont présentées aux pages 35 à 39 du rapport annuel, sont un formidable rappel que la réalisation de nos objectifs dépend entièrement des efforts concertés de nos équipes. Je tiens donc à remercier chaque employé de l'aéroport ainsi que les bénévoles, les locataires, les fournisseurs de services et les compagnies aériennes partenaires. Un de nos employés de longue date, Émile Noël, a pris sa retraite en 2016; je tiens donc à le remercier au nom de tout le personnel de l'aéroport pour ses années de service.

Il importe de souligner que nous avons atteint en 2016 le niveau 1 du programme « Airport Carbon Accreditation », ce qui constitue une première étape vers la réduction de notre empreinte carbone. Autre fait important, l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton s'est vu décerner le Prix d'excellence en affaires et le Prix d'excellence environnementale de la Chambre de commerce du Grand Moncton. Nous avons également organisé la première course sur piste du YQM, laquelle a eu beaucoup de succès.

Je voudrais profiter de cette occasion pour sincèrement remercier le président du conseil, Chris Bacich, ainsi que l'ensemble du conseil d'administration pour leur soutien au cours de l'année 2016 ainsi que pour leurs importantes contributions au succès de l'aéroport. C'est grâce à leurs efforts que les voyageurs (et les compagnies aériennes) choisissent YQM et que l'aéroport est un atout précieux pour la collectivité, la région et la province.

Sincèrement,



Bernard F. LeBlanc
Président-directeur général
Direction de l'Aéroport international
du Grand Moncton Inc.



**Sommaire des
points forts de
2016**



JANVIER

Séance stratégique sur le fret avec le conseil d'administration de l'aéroport



FÉVRIER

Publication de l'évaluation des retombées économiques de YQM : plus de 120 personnes présentes



MAI

Confirmation du niveau 1 du programme Airport Carbon Accreditation (agrément, pour les aéroports, lié au carbone)



JUIN

Conférence de presse pour le lancement de NewLeaf



MARS

Négociations de la convention collective (trois jours) : accord conclu



AVRIL

Salon d'affaires des Chambres des trois municipalités et des Maritimes : participation de YQM



JUILLET

Début de la deuxième liaison aérienne de WestJet à destination de l'Aéroport international Toronto Pearson



AOÛT

Annonce du changement de nom de YQM (plus de 80 personnes présentes)



SEPTEMBRE

Symposium sur le fret de YQM (deux jours)



OCTOBRE

YQM lauréat des prix Excellence environnementale et Excellence en affaires de la Chambre de commerce du Grand Moncton (CCGM)



NOVEMBRE

Visites pour le développement des affaires de NewLeaf et de Porter



DÉCEMBRE

Musique festive de Noël par des chanteurs et musiciens à YQM

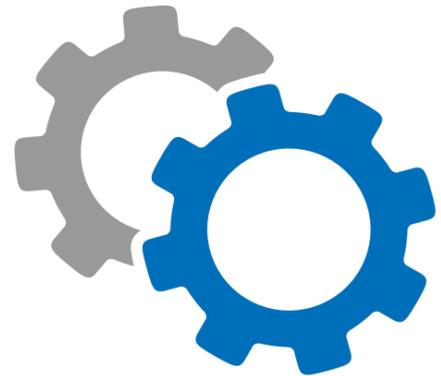


Autres activités pour appuyer les priorités stratégiques et les besoins opérationnels :

- Réunions hebdomadaires des employés
- Réunions hebdomadaires sur la sécurité des employés
- Réunions aux deux semaines de l'équipe de gestion
- Réunions aux deux semaines de la haute direction
- Communiqués de presse mensuels
- Infolettres trimestrielles
- Présence accrue sur les réseaux sociaux
- Présentations et participation dans les communautés par l'équipe de gestion
- Mise à jour du site Web (lancement en 2017)
- Réunions régulières et examens annuels liés au système de gestion de la sécurité, au système de gestion environnementale et à la conformité réglementaire



EXPLOITATION



CENTRE DES OPÉRATIONS AÉROPORTUAIRES

Voilà un an que le service des opérations s'est installé dans ses nouveaux bureaux. Le nouvel édifice a atteint, voire dépassé, les attentes du personnel; d'ailleurs, l'efficacité opérationnelle s'est nettement améliorée.

Cet édifice regroupe les services d'entretien de la flotte, d'entretien de l'aérodrome, les électriciens ainsi que les services de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs. Étant donné que ces équipes étaient auparavant disséminées dans plusieurs bâtiments, il s'agit d'une amélioration considérable. Chaque semaine, par exemple, le personnel du service des opérations se réunit pour discuter de la sécurité de l'aéroport; cette réunion peut facilement avoir lieu dans la grande salle de classe du nouveau bâtiment.





APEX AIRPORT EXCELLENCE IN SAFETY

L'aéroport a accueilli en octobre une équipe du Conseil international des aéroports (CIA), l'équipe APEX (excellence en matière de sécurité), laquelle a mené un programme d'essai lié à la vérification des pratiques de sécurité dans les aéroports canadiens. Cette vérification portait sur le sauvetage et la lutte contre les incendies d'aéronefs, la gestion de la faune et le système de gestion de la sécurité. La mise en œuvre de ce programme d'essai fondé sur le programme APEX international visait à comprendre s'il pouvait s'appliquer à tous les aéroports canadiens pour répondre aux exigences réglementaires relatives à la vérification du système de gestion de la sécurité. Il a permis de partager des pratiques exemplaires avec des experts en matière de l'industrie. Ce programme offre beaucoup de potentiel pour améliorer la sécurité dans les aéroports canadiens.





PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS

L'avenue Aviation a été réasphaltée l'année dernière, et l'entrée de la route qui permet d'accéder à l'installation de Midland a été modifiée pour améliorer la sécurité des véhicules, en particulier des camions, qui s'engagent dans l'avenue Aviation. D'importants travaux d'asphaltage ont également été réalisés sur la piste 11/29. Ces travaux n'ont heureusement causé aucun retard pendant la fermeture de la piste. Nous avons de plus remplacé les fauteuils de la salle d'embarquement ainsi qu'acheté une génératrice pour remplacer celle qui avait atteint la fin de son cycle de vie. La zone douanière devait être rénovée; cependant, les travaux ont été reportés en 2017 après certaines modifications.





Selon la direction de l'aéroport, c'est par un engagement structuré en matière de réduction de son empreinte carbone qu'elle pourra renforcer et officialiser ses efforts de gérance environnementale. L'année dernière, sur approbation du conseil d'administration, YQM a participé au programme international appelé « Airport Carbon Accreditation ». Après avoir terminé le processus de vérification des émissions de carbone, YQM est devenu en mai 2016 le cinquième aéroport canadien, et seulement le 13^e en Amérique du Nord, à atteindre le niveau 1 de ce programme. Il s'agit de la première étape du travail entrepris par YQM pour réduire son empreinte carbone. L'aéroport a de plus lancé un programme complet de détournement des déchets semblable au programme des déchets résidentiels.



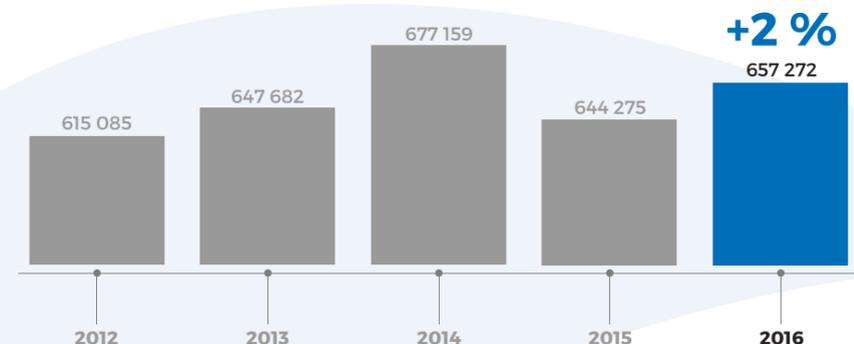
APERÇU DES ACTIVITÉS DE MARKETING ET DE DÉVELOPPEMENT



L'ANNÉE EN QUELQUES CHIFFRES

YQM était heureux du redressement du nombre de passagers en 2016. En 2015, ce nombre avait connu une légère baisse en raison de la baisse nationale du nombre de travailleurs mobiles voyageant à destination et en partance de l'Alberta et de l'ouest canadien.

En 2016, le nombre de passagers a augmenté de **2 %**, soit **657 272**, par rapport à 2015 (644 275) ce qui continue une tendance positive pour le plus grand et le plus important aéroport au Nouveau-Brunswick.



Les passagers ont voyagé avec les principaux partenaires de l'aéroport, dont les compagnies aériennes Air Canada Express, celle qui offre le plus de vols en partance du Grand Moncton; Porter, WestJet et une nouvelle compagnie, NewLeaf, qui offre un vol vers Hamilton depuis juillet. L'augmentation est également liée aux vols supplémentaires à destination de Toronto ajoutés par WestJet depuis juillet.

VOLS INTÉRIEURS

VERS

HALIFAX • MONTRÉAL
HAMILTON • OTTAWA • TORONTO

porter AIR CANADA

newleaf WESTJET
Low fare. Here to there.

Le fret aérien continue d'être une priorité pour l'aéroport. En 2016, **25 022 tonnes de fret ont transité par l'aéroport**. Nos partenaires Cargojet, Purolator, FedEx et UPS, qui possèdent tous des installations à l'aéroport, sont en partie responsables de ce succès. En 2016, nous avons aussi accueilli le transporteur aérien Lufthansa Air Cargo. Les chiffres liés au fret s'inscrivent dans la continuité des années précédentes, soit 25 179 tonnes métriques en 2015, 24 905 en 2014 et 24 172 en 2013.

Le Symposium fret aérien et logistique 2016, organisé par YQM, a eu lieu en septembre à l'hôtel Delta Beauséjour à Moncton. Le symposium a rassemblé 100 participants et a présenté les nouvelles tendances du domaine de la logistique de fret aérien grâce à des conférenciers importants, à des intervenants de renom ainsi qu'à Rob Black, commentateur sportif de TSN et de CTV Sports, qui était le conférencier invité. L'événement a également offert des occasions de réseautage avec des partenaires actuels et potentiels.

YQM continue de travailler avec diligence pour accroître cet aspect des affaires de l'aéroport.



Nous avons plus de
25 022 TONNES
de fret ont transité
par YQM en 2016



Les destinations soleil du sud encore populaires en 2016



- PUNTA CANA, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
- WEST PALM BEACH, FLORIDE
- CAYO COCO, CUBA
- CANCÚN, MEXIQUE
- MONTEGO BAY, JAMAÏQUE
- VARADERO, CUBA
- ORLANDO, FLORIDE

14 VOLS HEBDOMADAIRES VERS DES DESTINATIONS SOLEIL!

Les vacanciers des Maritimes ont continué à affluer vers YQM en 2016 afin de se rendre dans le sud au moyen de vols directs sans escales.

En 2016, des compagnies aériennes, dont le Groupe de voyage Sunwing, Vacances Transat et WestJet, ont offert des vols directs en partance de YQM vers la Floride (Orlando, West Palm Beach), le Mexique (Cancún), la République dominicaine (Punta Cana), Cuba (Cayo Coco, Varadero) et la Jamaïque (Montego Bay).

Pour la deuxième année consécutive, des forfaits de croisière tout inclus dans les Caraïbes de Celebrity Cruises, avec un vol direct de YQM jusqu'en Floride (West Palm Beach) étaient offerts.



Campagnes et activités de marketing

Voici certaines des principales campagnes organisées en 2016 :

- Concours radio Île-du-Prince-Édouard Hot 105.5
- Promotion des destinations vers le sud dans l'aérogare
- Poursuite du renforcement de la présence de YQM sur les médias sociaux (Facebook, Twitter et Instagram)
- Relations avec les agents de voyage du Nouveau-Brunswick
- Présentations aux partenaires comme le Transportation Club of Moncton, le Club Rotary, etc. par des membres de la direction
- Lancement de la bourse Rob Robichaud
- Lancement de l'étude sur l'incidence économique
- Programme scolaire
- Première course sur piste
- Participation au Salon d'affaires des Chambres des trois municipalités et des Maritimes



SAVIEZ-VOUS QUE?

Nous avons maintenant plus de **14 000** abonnés Facebook?



En 2016, YQM a consacré près de **34 000 \$** à des événements et à des organismes communautaires, en plus des dons en nature. Outre ces contributions, le personnel de YQM a fait du bénévolat et offert une aide en nature pour certains événements et organisations. Voici les organismes, causes et événements que nous avons soutenus en 2016 (dons en espèces, en nature, bénévolat, parrainage) :

- Association multiculturelle du Grand Moncton (AMGM)
- Association Pulmonaire du Nouveau-Brunswick
- Ballet-théâtre atlantique du Canada
- CanaDon
- Cancer de la prostate Canada
- Centraide de la région du Grand Moncton et du sud-est du Nouveau-Brunswick
- Chambre de commerce du Grand Moncton
- Club Progrès du Grand Moncton
- Corporation 3+
- Coupe du Monde féminine de la FIFA, Canada 2015
- Croix-Rouge canadienne
- Expansion Dieppe
- Fondation CHU Dumont
- Fondation de la recherche sur le diabète juvénile (FRDJ)
- Institut atlantique de recherche sur le cancer
- Jeunes Entreprises du Nouveau-Brunswick
- Moncton Headstart
- Orchestre des jeunes du Nouveau-Brunswick
- Repaire jeunesse de Moncton
- SIDA/AIDS Moncton
- SPA du Grand Moncton
- Transportation Club of Moncton
- Vols d'espoir
- Wildcats de Moncton

À compter de 2016, les organismes de bienfaisance devaient donc envoyer à YQM un formulaire de demande officielle de dons. Un comité a évalué ces demandes afin de pouvoir en sélectionner plusieurs. YQM fera des dons ponctuels ou parrainera des événements (achat de billets ou participation à un événement).

YQM a de plus installé une boîte de dons à l'entrée de la zone de sécurité et d'embarquement, qui permet aux passagers de faire don de leur monnaie. Les fonds ainsi recueillis seront remis à quatre organismes de bienfaisance par an (un par trimestre). De plus, YQM donnera l'équivalent des montants recueillis tous les trois mois, à hauteur de 3 000 \$.

En 2016, les fonds recueillis grâce à cette boîte de dons ont été remis à :

- **Institut atlantique de recherche sur le cancer** - 1 000 \$ (1^{er} trimestre)
- **Vols d'espoir** - 1 000 \$ (2^e trimestre)
- **Association Pulmonaire du Nouveau-Brunswick** - 1 000 \$ (3^e trimestre)
- **Moncton Headstart** - 1 000 \$ (4^e trimestre)



INSTITUT ATLANTIQUE DE RECHERCHE SUR LE CANCER
ATLANTIC CANCER RESEARCH INSTITUTE



THE LUNG ASSOCIATION™
L'ASSOCIATION PULMONAIRE
New Brunswick/Nouveau-Brunswick





Pendant l'année 2016, le piano public a demeuré dans l'aérogare, au grand bonheur des passagers et visiteurs. Le piano est parrainé par Lisa Griffin et Matt Williston d'Art for Art's Sake et figure parmi l'un des nombreux pianos publics installés dans la région du Grand Moncton.

Pour la deuxième année consécutive, en 2016, YQM a présenté son programme de musique de Noël, dans l'aérogare même. Plusieurs musiciens ont été retenus pour jouer des morceaux de Noël du 12 au 24 décembre. Les musiciens ont été payés en honoraires selon une échelle variable pour les performances solo, duo, trio ou quatuor.



Relay (dépanneur) ainsi que des compagnies nationales et internationales de location de voitures étaient les détaillants présents à l'aéroport en 2016. De plus, en 2016, il y a eu la construction d'un restaurant Tim Hortons/CAVU (avant et après le contrôle de sécurité) pour remplacer l'ancien point de vente alimentaire d'Aramark. Les services alimentaires continuent d'être gérés par Aramark. YQM est présentement à la recherche de commerces pour louer plus d'espace dans l'aérogare principale.

Le programme de l'ASQ (Airport Service Quality) est un programme réputé mondialement qui évalue le niveau de satisfaction des passagers dans les aéroports. YQM a participé à ce programme pour la première fois en 2015.

Il fournit les outils et les informations nécessaires à une meilleure compréhension des avis des passagers ainsi que de leurs souhaits quant aux produits et services d'un aéroport.

Lors du T4 2016, YQM a excellé en comparaison aux autres aéroports canadiens participants :

- YQM s'est classé 1^{re} dans 16 catégories
- YQM s'est classé 2^e dans 11 catégories
- YQM s'est classé 3^e dans une catégorie

Il y avait 37 questions au sondage, et nous nous sommes classés parmi les trois premiers pour 28 d'entre elles (ou dans 76 % des cas).

Nous sommes très heureux de ces résultats remarquables et nous continuerons nos efforts pour faire encore mieux!



YQM a lancé en avril un programme permettant à des élèves des écoles primaires du Grand Moncton de participer à des visites passionnantes et éducatives de l'aéroport.

Ces visites sont l'occasion, pour ces élèves, de découvrir les activités d'un aéroport ainsi que de voir comment YQM accueille les voyageurs et assure la liaison entre la ville et des destinations à travers le monde.

La première course sur piste organisée par YQM a eu lieu le 1^{er} octobre. L'événement a été un franc succès et a permis de recueillir 10 500 \$ pour des œuvres de bienfaisance grâce aux inscriptions à la course, à la vente de billets pour la loterie et au programme communautaire de la RBC (2 000 \$). L'événement a été commandité par la RBC, WestJet, Bob Lee Productions ainsi que BMW Moncton et comptait des partenaires, dont Running Room et Centraide du Grand Moncton et du sud-est du Nouveau-Brunswick.

PERSPECTIVES 2017

Tous les ans, avec l'aide de nombreux intervenants internes et externes de YQM, l'équipe commerciale travaille sans relâche pour attirer de nouveaux transporteurs aériens et accroître le profil positif de l'aéroport dans la communauté. Ce fut encore le cas en 2016.

En 2017, nous mettrons l'accent sur la diversification des possibilités offertes aux clients et aux visiteurs de YQM en restructurant la prestation des services alimentaires au moyen de notre nouveau restaurant Tim Hortons/CAVU. Nous attendons avec intérêt cette amélioration à notre offre de restauration, déjà très bonne, avec l'aide d'Aramark. Nous continuerons aussi d'améliorer et de diversifier notre offre de vente au détail.

Voici quelques initiatives dont l'exécution se poursuivra en 2017 :

- Conserver les destinations soleil actuelles et en offrir de nouvelles, en fonction de la demande.
- Cibler de nouveaux transporteurs potentiels pour accroître le trafic à YQM en accordant une attention particulière aux transporteurs à faibles coûts.
- Attirer un service européen saisonnier estival.
- Conserver nos partenaires en matière de transport de fret intégré et en dénicher de nouveaux.
- Évaluer le potentiel de l'aménagement du territoire comme source de revenus.
- Accroître l'offre de stationnement et la disponibilité des places de stationnement.



COMITÉS DU CONSEIL

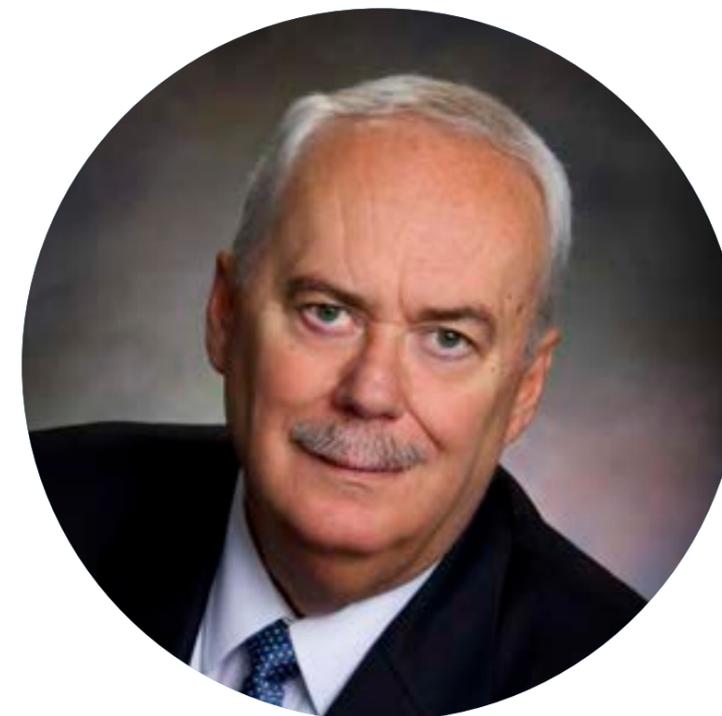


YQM possède six comités qui se sont réunis régulièrement au cours de l'année. Il s'agit des comités suivants :

Comité de direction, Comité de vérification, Comité de planification stratégique, Comité environnemental, Comité de gouvernance et Comité des ressources humaines. De plus, des comités spéciaux sont formés en fonction des besoins.

Le conseil d'administration de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. (DAIGM) privilégie une approche de gouvernance selon laquelle le conseil traite des questions relevant des politiques, alors que le président-directeur général se charge des questions de gestion et d'exploitation. En d'autres termes, le conseil est uniquement responsable de l'élaboration et de la surveillance des politiques au niveau supérieur, alors que l'exécution des affaires courantes venant appuyer les politiques du conseil relève de l'équipe de gestion.

En vertu d'une politique de surveillance, le président-directeur général doit rendre des comptes en rédigeant des rapports périodiques et en se conformant à d'autres mesures en la matière afin que le conseil puisse disposer des outils dont il a besoin pour veiller au respect de ses politiques.



Randolph P. Jones

Le 26 janvier 2016, nous avons été profondément attristés d'apprendre le décès d'un des membres du conseil d'administration, Randy Jones, des suites d'une longue maladie. M. Jones est entré au conseil d'administration de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton (DAIGM) en juillet 2013; il siégeait au Comité de vérification ainsi qu'au Comité environnemental et était récemment devenu membre du Comité des ressources humaines; il avait été nommé par la Ville de Riverview.

Au plan professionnel, M. Jones a fourni pendant plus de quarante ans des conseils en matière d'insolvabilité à des banques à charte, des coopératives de crédit, des prêteurs garantis ainsi que des propriétaires et des équipes de direction. Il a fait l'essentiel de sa carrière chez PricewaterhouseCoopers Inc. comme comptable agréé et vice-président. Leader reconnu, M. Jones a de plus beaucoup apporté à sa profession. Les membres de la DAIGM offrent leurs plus sincères condoléances à sa famille, à ses amis et à ses collègues.

ÉQUIPE DE GESTION DE YQM - 2016

Comité de direction

Le Comité de direction se compose de : Christopher Bacich (président), Nancy Whipp (vice-présidente), André Pelletier (président sortant et planification stratégique), Maurice Richard (secrétaire-trésorier et vérification), Diane Allain (ressources humaines), Roland Colette (environnement) et Brian Donaghy (gouvernance). L'objectif de ce comité est d'évaluer, de promouvoir et de négocier les affaires de la DAIGM, et ce, entre les réunions ordinaires du conseil d'administration.

Comité de vérification

Le Comité de vérification se compose de : Maurice Richard (président), Nancy Whipp, André Pelletier, Janice Lirette Evers et Clifford Lavigne. Les principales responsabilités de ce comité sont entre autres les suivantes : déterminer et surveiller la gestion des principaux risques susceptibles d'avoir une incidence sur les rapports financiers, surveiller l'intégrité des systèmes de contrôle et du processus lié aux rapports financiers, s'assurer que les vérificateurs externes sont indépendants et vérifier l'exécution de leur travail.

Comité environnemental

Le Comité environnemental se compose de : Roland Collette (président), Brian Donaghy, Brian Baxter, Gil Meredith et Janice Lirette Evers. Il a pour mandat d'établir et de surveiller toutes les politiques concernant les questions environnementales liées aux terrains aéroportuaires.

Comité de gouvernance

Le Comité de gouvernance se compose de : Brian Donaghy (président), Gil Meredith, Diane Allain, Janice Ryan et Patrick Grew. Le Comité de gouvernance revoit chaque année le mandat des comités du conseil, du président du conseil, du président-directeur général et de la société de gestion (Vantage Airport Group). De plus, ce comité formule et recommande des politiques de gouvernance de même que des matrices d'évaluation.

Comité des ressources humaines

Le Comité des ressources humaines se compose de : Diane Allain (présidente), Nancy Whipp, Janice Ryan, Patrick Grew et Shane Esson. Il a pour mandat de veiller à ce que les stratégies et les politiques de YQM en matière de ressources humaines soient conformes aux bonnes pratiques ainsi qu'à ses besoins opérationnels.

Comité de planification stratégique

Le Comité de planification stratégique se compose de : André Pelletier (président), Shane Esson, Clifford Lavigne, Roland Collette, et Brian Baxter. Son rôle consiste à élaborer des politiques stratégiques à l'appui des buts et des objectifs de la DAIGM, des outils de surveillance des politiques concernées et superviser le développement stratégique des activités de transport de fret aérien de YQM.



Bernard F. LeBlanc
Président-directeur général (DAIGM Inc.)
Directeur général (YQM)



Natasha Ostaff, CPA, CA
Directrice de l'administration et des finances



Brian Hackett
Gestionnaire, exploitation du côté piste



Jacques Fournier
Directeur du développement commercial de l'aéroport



Chris Farmer
Directeur des opérations



Vincent Martin
Gestionnaire, ingénierie et exploitation

Comité consultatif communautaire et Comité de gestion du bruit aéronautique

Le Comité consultatif communautaire et le Comité de gestion du bruit aéronautique font partie des exigences du bail foncier conclu entre la DAIGM et Transports Canada. Ces comités ont pour mandat et obligation de solliciter l'avis de la collectivité ainsi que d'attirer l'attention sur les conséquences possibles des problèmes liés aux bruits ainsi que de traiter les questions en la matière.

En 2016, YQM a organisé des séances pour son Comité consultatif communautaire et son Comité de gestion du bruit aéronautique à la suite du lancement de son étude sur l'incidence économique. Plus de 100 personnes ont participé à cette séance. En 2017, un comité un comité distinct avec une représentation de parties prenantes sera mis sur pied afin d'organiser des séances dédiées au Comité consultatif communautaire et sur le bruit à l'aéroport.

Changements au conseil d'administration de la DAIGM en 2016 :

Membres sortants : Diane Cormier (juillet 2016)
Randolph (Randy) P. Jones (janvier 2016)

Nouveaux membres : Nancy Whipp (mars 2016)
Patrick Grew (juillet 2016)
Janice Lirette Evers (décembre 2016)

Reddition de comptes du Conseil d'administration

Aucun cas de non-respect du code de conduite n'a été signalé parmi les membres du Conseil d'administration de la DAIGM Inc. en 2016.





Christopher Bacich

Rôle : président; président du Comité de direction
Poste : directeur général, BMW/Mini Moncton
Proposant : Ville de Moncton



Nancy Whipp

Rôle : vice-présidente
Poste : présidente-directrice générale, CPA Nouveau-Brunswick
Proposant : DAIGM Inc.



Diane Allain

Rôle : présidente du Comité des ressources humaines
Poste : vice-présidente, Gestion des talents, UNI Coopération financière
Proposant : DAIGM Inc.



Brian Baxter

Rôle : administrateur
Poste : président, Botsford Investments Inc.
Proposant : gouvernement du Canada



Maurice Richard

Rôle : secrétaire-trésorier; président du Comité de vérification
Poste : travailleur indépendant
Proposant : Ville de Dieppe



André Pelletier

Rôle : président sortant; président du Comité de planification stratégique
Poste : directeur, Sociétés immobilières et prêts hypothécaires, Assomption Vie
Proposant : Chambre de commerce du Grand Moncton



Roland Collette

Rôle : président du Comité environnemental
Poste : président et propriétaire, Proactif Sports Inc.
Proposant : Ville de Dieppe



Diane Cormier

(a quitté le conseil en juillet 2016)
Rôle : administratrice
Poste : conseillère privée, Financière Banque Nationale
Proposant : DAIGM Inc.



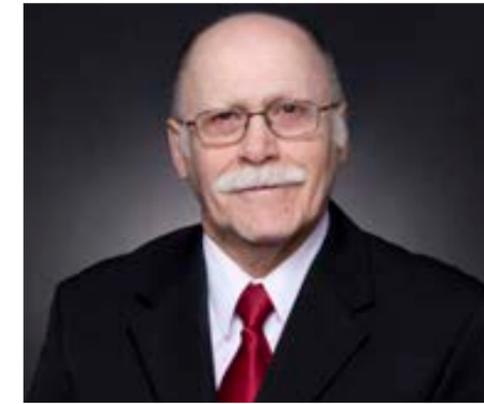
Brian Donaghy

Rôle : président du Comité de gouvernance
Poste : propriétaire, Codiac Printing
Proposant : gouvernement du Canada



Shane Esson

Rôle : administrateur
Poste : premier vice-président et directeur général, Midland Transport Limited
Proposant : Corporation 3+



Clifford Lavigne

Rôle : administrateur
Poste : enseignant à la retraite
Proposant : Ville de Moncton



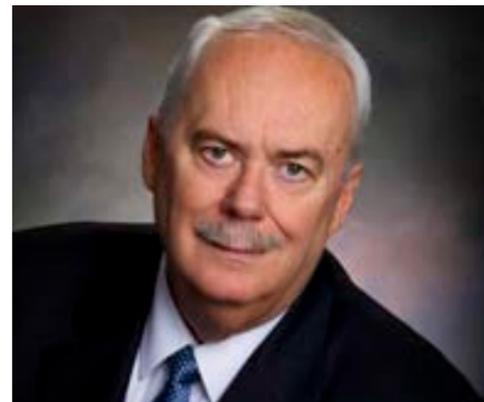
Janice Lirette Evers

Rôle : administratrice
Poste : contrôleur, Construction Acadienne (1991) Ltd.
Proposant : DAIGM Inc,



Patrick Grew

Rôle : administrateur
Poste : avocat, Grew MacDonald
Proposant : Ville de Riverview



Randolph (Randy) P. Jones

(décédé en janvier 2016)
Rôle : administrateur
Poste : syndic de faillite et professionnel en redressement, Allan Marshall & Associates Inc.
Proposant : Ville de Riverview



Gil Meredith

Rôle : administrateur
Poste : professionnel en télécommunications à la retraite
Proposant : Ville de Riverview



Janice Ryan

Rôle : administratrice
Poste : présidente, Botsford Fisheries Ltd.
Proposant : Province du Nouveau-Brunswick

Rémunération et frais des administrateurs (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Rémunération des administrateurs

(en milliers de dollars)

Rémunération annuelle

Président	10
Vice-présidente	2,5
Secrétaire-trésorier	8
Administrateurs	2,5

Honoraires pour les réunions

Honoraires pour les réunions du conseil d'administration et des comités : 300 \$ par réunion à laquelle les administrateurs sont présents.

En 2016, la rémunération totale de chaque administrateur a été :

(en milliers de dollars)

Diane Allain	8,2
Christopher Bacich	25,5
Brian Baxter	5,2
Roland Collette	7,3
Diane Cormier	5,1
Brian Donaghy	9,1
Shane Esson	6,1
Patrick Crew	2,1
Clifford Lavigne	9,7
Janice Lirette Evers	1,5
Gil Meredith	8,2
André Pelletier	5,4
Maurice Richard	14,0
Janice Ryan	6,7
Nancy Whipp	6,3

INITIATIVES STRATÉGIQUES

Pendant la période de cinq ans (2015-2020), les priorités du conseil d'administration et de l'équipe de direction de la DAIGM seront :

- poursuivre la croissance des services aux passagers en mettant l'accent sur la création de nouvelles liaisons;
- poursuivre et faire croître les activités de fret aérien;
- renforcer l'engagement communautaire et les efforts de communication.

2016 : Données réelles par rapport au plan d'affaires (en millions de dollars)

	Données réelles	Plan	Différence	Explication
Produits	17,4	18,3	(0,9)	Diminution des redevances d'atterrissage découlant de modifications liées aux cédules de vols et à la taille des aéronefs, ainsi que des revenus provenant de sources non aéronautiques, comme le stationnement et la location de voitures.
Charges	16,6	17,2	(0,6)	Réduction des coûts salariaux et réduction des dépenses discrétionnaires comme les déplacements, la publicité et de marketing.
Dépenses en immobilisations	1,7	1,8	(0,1)	Report d'un projet de prolongement compensé par une restauration importante et non prévue de la piste.

Prévisions pour 2017-2021

	2017	2018	2019	2020	2021
Produits	17,8	18,3	18,7	19,1	19,6
Charges	17,2	16,9	17,6	18,1	18,8
Dépenses en immobilisations	4,1	9,8	8,7	6,1	1,3



EXAMEN DES FINANCES

La Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. (DAIGM) a été constituée le 22 juin 1995 à titre de société sans capital-actions en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. La DAIGM Inc. est exonérée d'impôt sur le revenu en vertu de la Loi relative aux cessions d'aéroports. Tous ses revenus sont réinvestis dans l'exploitation et le développement de l'aéroport. Conformément aux exigences du bail foncier, la DAIGM a commencé à payer le gouvernement du Canada après une période sans loyer se terminant en décembre 2015.

La DAIGM s'engage à faire des affaires localement et de manière concurrentielle. Tous les projets d'une valeur de plus de 75 000 \$ (en dollars de 1997) rajustés pour tenir compte des variations de l'indice des prix à la consommation (IPC), ne peut être attribué sans demandes de propositions ou appels d'offres publics. La DAIGM a cherché des soumissions concurrentielles pour tous les contrats à l'exception de l'attribution d'un contrat à un fournisseur exclusif avec Arconas, pour obtenir des meubles pour l'aérogare qui correspondent aux sièges existants et WPS pour la mise à niveau du système de stationnement de l'aéroport en raison de problèmes de compatibilité avec les produits existants.

Pour 2016, les gains nets s'établissent à 961 409 \$ par rapport à 2 235 033 \$ en 2015. La baisse des revenus nets est la conséquence d'une diminution des redevances d'atterrissage, de la dépréciation de la nouvelle installation d'exploitation aéroportuaire, ainsi que du loyer de l'aéroport. Le loyer et la dépréciation comptent pour plus de 900 000 \$ de l'impact sur le surplus de dépenses. Les charges d'exploitation ont connu une augmentation en 2016, allant de 15 570 302 \$ en 2015 à 16 576 027 \$ en 2016. Cette augmentation est en grande partie motivée par les paiements de location au moyen d'une formule prenant en compte les recettes annuelles de l'aéroport, conformément au bail, ainsi que la réparation d'équipement. Tous les apports servent à financer les travaux d'immobilisation opérationnels, comme l'équipement mobile, l'entretien du champ d'aviation et la modernisation de l'aérogare.

En 2016, le Fonds Amélioration des infrastructures et reconstruction (AIR) a engrangé 6 061 851 \$, déduction faite des charges de perception, par rapport à 5 982 103 \$ en 2015. Le Fonds AIR a pour but de financer des projets d'infrastructure, comme la construction de la nouvelle installation d'exploitation aéroportuaire, le prolongement de la piste 06/24, la reconstruction de la piste 11/29 et la réalisation d'autres projets d'investissement. Depuis 1999, le Fonds AIR a permis d'amasser 66,5 millions de dollars. Ces fonds ont permis de financer 19 millions de dollars en intérêts et le principal de 31,8 millions de dollars, de même qu'à acquérir des immobilisations d'une valeur totale de 13 millions de dollars. En 2016, le solde net du Fonds AIR s'élevait à 2,8 millions de dollars, somme qui servira à financer les projets qui s'imposeront au cours des cinq prochaines années pour un coût approximatif de 21 millions de dollars.





ÉTATS FINANCIERS

Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc.
Greater Moncton International Airport Authority Inc.

31 décembre 2016

TABLE DES MATIÈRES

Rapport du vérificateur indépendant

États des résultats et de l'évolution de l'actif net

Bilan

État des flux de trésorerie

Notes complémentaires aux états financiers

Tableau des produits et des charges

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT



Grant Thornton

Grant Thornton LLP
Suite 500
633 rue Main Street,
PO Box 1005
Moncton, NB
E1C 8P2

T +1 506 857 0100
F +1 506 857 0105
www.GrantThornton.ca

Aux membres de
**Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. /
Greater Moncton International Airport Authority Inc.**

Nous avons vérifié les états financiers joints de la Greater Moncton International Airport Authority Inc. / Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc., qui comprennent le bilan de l'exercice terminé en date du 31 décembre 2016 ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, de même que les principales conventions comptables et d'autres renseignements explicatifs.

Responsabilité de la Direction à l'égard des états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, ainsi que des contrôles internes que la Direction juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, que ce soit en raison de fraude ou d'erreurs.

États des résultats et de l'évolution de l'actif net

Responsabilité des vérificateurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit conforme aux normes éthiques, planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

La vérification comporte des procédures visant à obtenir des éléments probants à l'appui des montants et d'autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Les procédures adoptées dépendent du jugement des vérificateurs, notamment l'évaluation des risques d'inexactitudes importantes, que ce soit en raison de fraude ou d'erreurs. Lorsqu'ils évaluent ces risques, les vérificateurs considèrent les contrôles internes qui régissent la préparation et la présentation fidèle des états financiers par la Société, de façon à élaborer des procédures appropriées dans les circonstances, mais non dans le but d'exprimer un avis sur l'efficacité des contrôles internes de la Société. Une vérification comporte également l'appréciation de l'adéquation des politiques comptables et de la vraisemblance des estimations comptables faites par la gestion, ainsi que l'évaluation de la présentation générale des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour servir de base à notre opinion.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. en date du 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes à but non lucratif.

Moncton, Canada
24 mars 2017

Grant Thornton LLP

Comptables professionnels agréés

Exercice financier terminé le 31 décembre	2016	2015
Produits		
Aéronefs (Page 82)	6 433 758 \$	6 559 503 \$
Aéroport (Page 82)	4 914 738 \$	5 097 961 \$
Total :	11 348 496 \$	11 657 464 \$
Produits du Fonds A.I.R., déduction faite des charges (Note 11)	6 061 851 \$	5 982 103 \$
Total :	17 410 347 \$	17 639 567 \$
Charges		
Salaires et avantages sociaux des employés (Page 82)	3 262 234 \$	3 219 606 \$
Autres frais d'exploitation et d'administration (Page 83)	6 918 393 \$	6 731 864 \$
Amortissement	4 729 426 \$	4 287 463 \$
Bail foncier (Note 10 [a])	441 744 \$	-
Intérêts sur le financement bancaire à terme	1 224 230 \$	1 331 369 \$
Total :	16 576 027 \$	15 570 302 \$
Excédent des produits sur les charges avant autre produit	834 320 \$	2 069 265 \$
Autre produit		
Variation de la juste valeur des instruments financiers (Note 8)	127 089 \$	165 768 \$
Excédent des produits sur les charges	961 409 \$	2 235 033 \$
Actifs nets, début d'exercice	29 369 911 \$	27 023 878 \$
Réévaluation des gains actuariels (pertes)	(140 000) \$	111 000 \$
Excédent des produits sur les charges	961 409 \$	2 235 033 \$
Actifs nets, fin d'exercice	30 191 320 \$	29 369 911 \$

Bilan

Exercice financier terminé le 31 décembre	2016	2015
Actifs		
À court terme		
Espèces et quasi-espèces	2 671 635 \$	5 084 982 \$
Débiteurs	1 463 988 \$	1 081 814 \$
Fournitures et approvisionnements	148 559 \$	134 453 \$
Charges payées d'avance	134 859 \$	117 023 \$
Total :	4 419 041 \$	6 418 272 \$
Encaisse affectée (Note 3)	4 360 546 \$	3 115 917 \$
Excédent du régime de retraite (Note 4)	1 872 000 \$	1 754 000 \$
Immobilisations (Note 5)	56 609 696 \$	59 701 746 \$
Total :	67 261 283 \$	70 989 935 \$
Passifs		
À court terme		
Créditeurs (Note 6)		
Fournisseurs	1 843 920 \$	1 520 096 \$
Capital	214 442 \$	923 812 \$
Produits perçus d'avance	8 677 \$	8 559 \$
Dépôts remboursables	156 192 \$	156 642 \$
Financement bancaire exigible à moins d'un an (Note 7)	3 980 911 \$	4 030 905 \$
Total :	6 204 142 \$	6 640 014 \$
Capital exigible du financement bancaire (Note 7)	4 077 954 \$	4 767 192 \$
Total :	10 282 096 \$	11 407 206 \$

Exercice financier terminé le 31 décembre	2016	2015
Passifs (suite)		
Long terme		
Indemnités de départ	478 863 \$	485 053 \$
Financement bancaire à terme (Note 7)	26 268 751 \$	29 560 423 \$
Passifs au titre d'instruments financiers (Note 8)	40 253 \$	167 342 \$
Total :	26 787 867 \$	30 212 818 \$
Total (court + long-terme) :	37 069 963 \$	41 620 024 \$
Actifs nets	30 191 320 \$	29 369 911 \$
Total :	67 261 283 \$	70 989 935 \$

Engagements (Note 10)

Au nom du conseil d'administration



Maurice Richard

Administrateur



Nancy Whipp

Administratrice

État des flux de trésorerie

Exercice financier terminé le 31 décembre	2016	2015
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces		
Exploitation		
Excédent des produits sur les charges	961 409 \$	2 235 033 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement	4 729 426 \$	4 287 463 \$
Gain sur la disposition	(12 250) \$	(3 473) \$
Charge au titre du régime de retraite (Note 4)	58 000 \$	58 000 \$
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(127 089) \$	(165 768) \$
Total :	5 609 496 \$	6 411 255 \$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (Note 9)	(96 812) \$	258 077 \$
Prestations au titre du régime de retraite (Note 4)	(316 000) \$	(366 000) \$
Total :	5 196 684 \$	6 303 332 \$
Investissement		
Variation de l'encaisse affectée, nette	(1 244 629) \$	9 577 079 \$
Produit tiré de la disposition des actifs	12 250 \$	6 752 \$
Véhicules	(41 578) \$	(93 232) \$
Équipement	(110 545) \$	(161 972) \$
Infrastructure	(199 302) \$	(9 589 400) \$
Aérogare	(1 285 953) \$	(883 753) \$
Total :	(2 869 757) \$	(1 144 526) \$

Exercice financier terminé le 31 décembre	2016	2015
Financement		
Remboursement du financement bancaire	(4 030 904) \$	(4 030 905) \$
Variation du capital à verser	(709 370) \$	236 074 \$
Total :	(4 740 274) \$	(3 794 831) \$
(Diminution) augmentation des espèces et quasi-espèces	(2 413 347) \$	1 363 975 \$
Espèces et quasi-espèces		
Début d'exercice	5 084 982 \$	3 721 007 \$
Fin d'exercice	2 671 635 \$	5 084 982 \$

Notes complémentaires aux états financiers

1. Nature des activités

La Greater Moncton International Airport Authority (GMIAA) Inc. / Direction de l'Aéroport international du Grand Moncton Inc. (DAIGM) a été constituée le 22 juin 1995 à titre de société sans capital-actions en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. La DAIGM est exonérée d'impôt sur le revenu en vertu de la Loi relative aux cessions d'aéroports. Tous ses revenus sont réinvestis dans l'exploitation et le développement de l'aéroport.

La DAIGM est régie par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par les municipalités de Moncton, de Riverview et de Dieppe, les gouvernements fédéral et provincial, la Chambre de commerce du Grand Moncton, la Corporation 3plus et le conseil d'administration de la DAIGM, conformément aux qualifications requises par les règlements administratifs.

La DAIGM, les Services aéroportuaires du Grand Moncton (SAGM) Ltée et Vantage Airport Group Ltd. (« Vantage ») ont conclu le 31 août 2001 une entente relative à des services de gestion et d'assistance pour une période de 23 ans. Ladite entente prendra fin dans 8 ans. La DAIGM souhaite que l'aéroport soit géré et exploité de manière sûre et efficace tout en assurant la promotion et le développement des services aéroportuaires dans l'intérêt de la viabilité commerciale de l'aéroport et donc du développement économique global de la région du Grand Moncton. Les frais annuels de « services de gestion et d'assistance », qui se rapportent au personnel et aux autres ressources que Vantage consacre au développement des activités de l'aéroport, sont approuvés chaque année par le conseil d'administration de la DAIGM et comprennent des frais mensuels plus un incitatif au rendement.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers de la DAIGM ont été dressés conformément à la Partie III des normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif (OSBL). Les principales conventions comptables sélectionnées par la DAIGM et utilisées pour ces états financiers sont les suivantes :

Comptabilité par fonds

La DAIGM suit la méthode de la comptabilité par fonds pour la comptabilité des produits et des charges. Toutes les activités sont comptabilisées dans le fonds d'administration général.

Constatation des produits

Les redevances d'atterrissage, les redevances d'aérogare et les revenus de stationnement sont constatés en fonction de l'utilisation des installations de l'aéroport. Les revenus tirés des concessions sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont calculés en appliquant les pourcentages convenus des ventes affichées par les concessionnaires, sous réserve des loyers minimums garantis. Les produits provenant des locations (et des permis) sont constatés sur la durée des baux, des licences et des permis. Les frais d'améliorations aéroportuaires (FAA), déduction faite des charges de perception, sont constatés mensuellement en fonction des billets d'avion vendus. Les produits perçus d'avance comprennent les montants excédentaires reçus au cours de l'exercice financier en sus du montant de garantie minimale consentie par les agences de location de voitures. La reconnaissance de ces montants excédentaires à titre de produits perçus d'avance se fonde sur une évaluation effectuée le 30 juin annuellement portant sur les activités de toutes ces agences pendant l'ensemble de l'exercice.

Espèces et quasi-espèces

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la DAIGM a déterminé que les espèces et quasi-espèces se composent de l'encaisse, des soldes bancaires, déduction faite des découverts, ainsi que des instruments à court terme très liquides du marché monétaire dont le terme initial est égal ou inférieur à trois mois. Les emprunts bancaires et l'encaisse affectée sont considérés comme des activités de financement.

Fournitures et approvisionnements

Les fournitures et approvisionnements sont présentés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette et représentent les éléments utilisés pour l'entretien des pistes et de l'équipement. Le coût est déterminé selon la méthode premier entré, premier sorti.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

Infrastructure côté piste	5 % - 33,33 %
Équipement	10 % - 33,33 %
Infrastructure côté ville	2,5 % - 10 %
Véhicules	5 % - 10 %
Nouvelle aérogare	2,5 % - 33,33 %
Rénovations de l'ancienne aérogare	10 % - 33,33 %

Les subventions et contributions visant l'acquisition d'immobilisations viennent en déduction du coût des biens immobiliers.

Avantages sociaux futurs

La DAIGM utilise la méthode de la constatation immédiate pour comptabiliser ses régimes de retraite à prestations déterminées. Les obligations au titre des prestations constituées sont déterminées à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services qui intègre la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution des niveaux de salaire, l'augmentation d'autres coûts, l'âge de retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les obligations au titre des prestations constituées sont déterminées à l'aide des rapports d'évaluation actuariels les plus récents aux fins de financement.

Les actifs du régime de retraite sont évalués à leur juste valeur.

La DAIGM constate l'excédent du régime de retraite, qui est le montant net des obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime, sur le bilan.

Les réévaluations et les autres postes sont directement comptabilisés dans les actifs nets.

Notes complémentaires aux états financiers

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers, la DAIGM doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur la présentation des montants de l'actif, du passif, des engagements et des éventualités à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges présentés pour l'exercice considéré. Ces estimations et hypothèses comprennent notamment la durée de vie utile des immobilisations, les ajustements d'évaluation, les provisions pour éventualités, les hypothèses liées au régime de pension, les swaps de taux d'intérêt ainsi que les indemnités de départ. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Le cas échéant, les ajustements seront reflétés dans les résultats de l'exercice au cours duquel les estimations seront révisées.

Instruments financiers dérivés

L'exposition de la DAIGM aux risques liés aux taux d'intérêt découlent des fluctuations de ces taux. La DAIGM utilise des instruments dérivés, comme des swaps de taux d'intérêt, pour réduire son exposition aux risques liés aux taux d'intérêt, en ce qui concerne ses prêts bancaires avec taux variables. Les ententes conclues permettent de convertir les taux d'intérêt variables en taux fixes. Pour les instruments dérivés entrés après la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2011, la DAIGM a désigné chaque swap de taux d'intérêt comme couverture de flux de trésorerie, en adoptant la comptabilité de couverture pour consigner ces swaps de taux d'intérêt, conformément aux normes comptables pour les OSBL. La DAIGM n'est donc pas tenue de comptabiliser la juste valeur des dérivés des swaps des taux d'intérêt. Les ententes relatives aux swaps des taux d'intérêt supposent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant principal notionnel sur lequel les paiements sont basés, et ceux-ci sont comptabilisés comme un ajustement des charges d'intérêt sur l'instrument d'emprunt couvert. Le montant connexe à payer, ou les créances des contreparties sont compris comme un ajustement aux intérêts courus. Les instruments financiers dérivés comptabilisés avant la date de transition du 1^{er} janvier 2011 sont indiqués dans le bilan à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées dans l'état des résultats.

3. Encaisse affectée

	2016	2015
Fonds AIR aux fins d'immobilisations	2 803 433 \$	2 133 772 \$
Autres capitaux (affectés par le Conseil)	522 781 \$	522 781 \$
Fonds de financement d'immobilisation	1 034 332 \$	459 364 \$
Total :	4 360 546 \$	3 115 917 \$

4. Excédent du régime de retraite

La DAIGM est un employeur participant au régime de retraite du Conseil des aéroports du Canada (le « régime du CAC »), régime de retraite à entreprises multiples. Le régime assure des prestations déterminées aux employés qui, dans le cadre de leur emploi, ont été transférés du gouvernement du Canada. Le régime du CAC offre également un régime à cotisations déterminées à tous les autres employés de la DAIGM.

Le gouvernement du Canada est tenu de respecter la totalité des prestations de retraite constituées avant le transfert en date du 1^{er} septembre 1997. Le régime du CAC a la responsabilité de verser toutes les prestations de retraite constituées à compter de la date du transfert.

Information sur le régime de retraite à prestations déterminées du CAC :	2016	2015
Obligation au titre des prestations constituées	(6 315 000) \$	(5 956 000) \$
Juste valeur du marché des actifs du régime	8 187 000 \$	7 710 000 \$
Situation de capitalisation - excédent du régime	1 872 000 \$	1 754 000 \$

Le régime de retraite doit faire objet d'évaluation de solvabilité dans le cadre du processus de conformité réglementaire régulier. Par suite d'une évaluation de solvabilité en date du 1^{er} janvier 2016, le régime de retraite a un déficit de solvabilité de 1 102 600 \$ et est tenu d'effectuer des paiements mensuels spéciaux de 15 067 \$ pendant 5 ans.

	2016	2015
Charge nette au titre du régime de retraite	58 000 \$	58 000 \$
Cotisations patronales	316 000 \$	366 000 \$
Cotisations salariales	32 000 \$	35 000 \$
Prestations versées	210 000 \$	198 000 \$

Notes complémentaires aux états financiers

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour calculer les obligations au titre des prestations constituées de la DAIGM sont les suivantes :

	2016	2015
Taux d'actualisation	4,75 %	5,25 %
Taux d'augmentation des salaires	2,5 %	3,0 %
Taux d'inflation	2,0 %	2,5 %
Taux de mortalité	MRC	MRC

La valeur actuarielle des prestations accumulées en vertu du régime pour l'exercice financier 2016 repose sur l'obligation établie par extrapolation par les actuaires. L'évaluation formelle la plus récente a été effectuée par les actuaires en date du 1^{er} janvier 2016. Selon les actuaires, l'écart entre le résultat financier obtenu et l'extrapolation proposée aurait été négligeable s'ils avaient effectué une évaluation formelle en date du 31 décembre 2016. Les actuaires doivent déposer leur prochain rapport d'évaluation le 1^{er} janvier 2017.

Pourcentage des actifs du régime

	2016	2015
Composition des actifs du régime de prestations déterminées :		
Titres de capitaux propres	56,0 %	59,2 %
Titres de créance	34,9 %	32,8 %
Autre	9,1 %	8,0 %
Total :	100 %	100 %

La DAIGM a de plus cotisé 107 589 \$ (2015 - 105 520 \$) à un régime à cotisations déterminées pour les employés pendant l'année.

5. Immobilisations

	Coût	Subventions discrétionnaires et contributions appliquées	Amortissement cumulé	2016 Valeur comptable nette
Infrastructure côté piste**	53 288 304 \$	(16 287 509) \$	(14 411 584) \$	22 589 211 \$
Équipement	2 041 206 \$	(219 115) \$	(1 541 283) \$	280 808 \$
Infrastructure côté ville**	21 167 904 \$	(4 625 448) \$	(2 021 277) \$	14 521 179 \$
Véhicules	7 737 701 \$	(164 591) \$	(4 246 003) \$	3 327 107 \$
Nouvelle aérogare**	29 752 436 \$	(4 031 263) \$	(9 880 658) \$	15 840 515 \$
Rénovations de l'ancienne aérogare**	1 215 761 \$	(495 356) \$	(669 529) \$	50 876 \$
Total :	115 203 312 \$	(25 823 282) \$	(32 770 334) \$	56 609 696 \$

	Coût	Subventions discrétionnaires et contributions appliquées	Amortissement cumulé	2015 Valeur comptable nette
Infrastructure côté piste**	53 376 417 \$	(16 287 509) \$	(12 252 385) \$	24 836 523 \$
Équipement	1 931 364 \$	(219 115) \$	(1 409 240) \$	303 009 \$
Infrastructure côté ville**	20 968 601 \$	(4 625 447) \$	(1 469 080) \$	14 874 074 \$
Véhicules	7 943 772 \$	(164 591) \$	(3 893 714) \$	3 885 467 \$
Nouvelle aérogare**	28 371 483 \$	(3 936 263) \$	(8 722 352) \$	15 712 868 \$
Rénovations de l'ancienne aérogare**	1 215 761 \$	(495 356) \$	(630 600) \$	89 805 \$
Total :	113 807 398 \$	(25 728 281) \$	(28 377 371) \$	59 701 746 \$

** Ces immobilisations sont considérées comme des améliorations locatives en vertu du bail foncier de soixante ans avec le gouvernement du Canada.

Notes complémentaires aux états financiers

6. Crédoeurs

Sont incluses dans les crédoeurs et charges à payer les remises du gouvernement fédéral de 2 901 \$ (31 décembre 2015 - 1 895 \$) des retenues salariales à la source et 45 590 \$ (31 décembre 2015 - 87 690 \$) de la TVH.

7. Financement bancaire à terme

	2016	2015
Prêt à terme consenti par la CIBC, arrivant à échéance en juillet 2017, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,48 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 6,46 % par an (montant initial de 12,1 M\$). Les paiements en capital sont des versements annuels de 1 666 666 \$ (2009 - 2016) et de 1 616 672 \$ (2017).	1 616 672 \$	3 283 338 \$
Prêt à vue de la CIBC, amorti jusqu'en mai 2018, remboursable en paiements de capital trimestriels de 55 643 \$ plus intérêts. Taux d'intérêt préférentiel moins 1 % plus un droit de timbre de 0,35 % par an.	333 860 \$	556 432 \$
Prêt à vue de la CIBC, amorti jusqu'en septembre 2026, remboursable en paiements de capital trimestriels de 116 667 \$ plus intérêts. Taux d'intérêt préférentiel moins 1 % plus un droit de timbre de 0,35 % par an.	4 433 334 \$	4 900 000 \$
Prêt à terme consenti par la CIBC, arrivant à échéance en juin 2022, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,48 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 3,84 % par an (montant initial de 11 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 137 500 \$.	8 525 000 \$	9 075 000 \$
Prêt à terme consenti par la CIBC, arrivant à échéance en décembre 2017, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,48 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 3,14 % par an (montant initial de 11 M\$). Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 137 500 \$.	9 212 500 \$	9 762 500 \$
Prêt à terme consenti par la CIBC, arrivant à échéance en septembre 2019, portant intérêt au taux des acceptations bancaires de 0,48 % par an, renouvelé tous les 30 jours. Il y a un swap de taux d'intérêt avec un taux fixe de 3,53 % par an. Les paiements en capital sont des versements trimestriels de 143 750 \$.	10 206 250 \$	10 781 250 \$
Total :	34 327 616 \$	38 358 520 \$

	2016	2015
Moins la tranche à court terme	3 980 911 \$	4 030 905 \$
Moins la tranche exigible	4 077 954 \$	4 767 192 \$
Exigibles au-delà d'un an	26 268 751 \$	29 560 423 \$

À titre de garantie pour les prêts à terme de la CIBC, la DAIGM a fourni l'hypothèque sur propriété louée en vertu du bail entre la DAIGM et Sa Majesté la Reine du Canada, représentée par le ministre des Transports, en date du 1^{er} septembre 1997. Il s'agit d'un contrat de garantie générale visant tous les avoirs de la DAIGM.

Versements en capital estimatifs :

2017	3 980 911 \$
2018	2 252 953 \$
2019	2 141 667 \$
2020	2 141 667 \$
2021	2 141 667 \$

8. Passif d'instruments financiers

En 2001, la DAIGM a conclu un swap de taux d'intérêt entraînant la conversion d'un taux d'acceptation bancaire variable en un taux fixe de 6,46 %. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les autres produits, sous « variation de la juste valeur des instruments financiers », laquelle était de 127 089 \$ pour 2016 (2015 - 165 768 \$). Le montant notionnel des passifs financiers dérivés, au 31 décembre 2016, était de 1 616 672 \$ (31 décembre 2015 - 3 283 338 \$). Pour les swaps de taux d'intérêt conclus après le 1^{er} janvier 2011, voir la Note 2 « Instruments financiers dérivés » pour connaître les conventions comptables de la DAIGM.

La DAIGM a conclu trois swaps de taux d'intérêts comptant un montant notionnel total de 27 943 750 \$ (31 décembre 2015 - 29 618 750 \$). La DAIGM a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture à ces instruments (voir la Note 2 « Instruments financiers dérivés »). Au 31 décembre 2016, les swaps de taux d'intérêts avaient une valeur de 2 207 636 \$ (31 décembre 2015 - 2 614 266 \$).

Notes complémentaires aux états financiers

9. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2016	2015
Débiteurs	(382 170) \$	106 817 \$
Fournitures et approvisionnements	(14 106) \$	(10 081) \$
Charges payées d'avance	(17 836) \$	32 482 \$
Créditeurs - Fournisseurs	323 822 \$	80 915 \$
Produits perçus d'avance	118 \$	1 446 \$
Dépôts remboursables	(450) \$	(552) \$
Indemnités de départ	(6 190) \$	47 050 \$
Total :	(96 812) \$	258 077 \$

10. Engagements

(a) Le 1^{er} septembre 1997, la DAIGM a signé une entente avec le gouvernement du Canada pour le transfert du contrôle de l'aéroport de Moncton à la DAIGM. La DAIGM a également signé un bail foncier avec le gouvernement du Canada (le « locateur ») entrant en vigueur à cette même date et visant la location des installations aéroportuaires par la DAIGM pendant une période initiale de soixante ans. Une option de renouvellement de vingt ans est disponible, mais la DAIGM aura l'obligation de restituer le contrôle de l'aéroport de Moncton au gouvernement du Canada à la fin de la période de renouvellement, à moins qu'une entente de prolongation ne soit convenue.

Le bail accordait une période sans loyer à la DAIGM jusqu'au 31 décembre 2015. À partir du 1^{er} janvier 2016, l'aéroport doit faire des paiements de location annuels au locateur au moyen d'une formule prenant en compte les recettes annuelles de l'aéroport, conformément au bail.

(b) En août 1995, le gouvernement du Canada a effectué une évaluation environnementale de la propriété de l'Aéroport international Roméo-LeBlanc du Grand Moncton, connue sous le nom de Rapport de l'étude préliminaire sur l'environnement. Au départ, ce rapport visait à déterminer l'étendue du problème des substances dangereuses tel qu'il se posait au mois d'août 1995. La période d'évaluation a été prolongée jusqu'au 1^{er} septembre 1997, date du transfert. L'article 37 du bail principal de l'aéroport permettra de déterminer à qui incomberait la responsabilité de prendre des mesures correctives, le cas échéant.

Toute obligation qui surviendrait à l'avenir quant à des dommages causés par des substances dangereuses avant le transfert à la DAIGM en date du 1^{er} septembre 1997 incombe au gouvernement du Canada. La DAIGM est responsable de tout dommage environnemental qui aurait été causé par des substances dangereuses après la date du transfert.

(c) La DAIGM, les Services aéroportuaires du Grand Moncton (SAGM) Ltée et Vantage Airport Group Ltd. (« Vantage ») ont conclu le 31 août 2001 une entente relative à des services de gestion et d'assistance pour une période de 23 ans. Ladite entente prendra fin dans 8 ans. La DAIGM souhaite que l'aéroport soit géré et exploité de manière sûre et efficace tout en assurant la promotion et le développement des services aéroportuaires dans l'intérêt de la viabilité commerciale de l'aéroport et donc du développement économique global de la région du Grand Moncton. Les frais annuels de « services de gestion et d'assistance », qui se rapportent au personnel et aux autres ressources que Vantage consacre à ses activités, sont approuvés chaque année par le conseil d'administration de la DAIGM et comprennent des frais mensuels plus un incitatif au rendement (Page 83).

11. Résultats du fonds AIR

Le 1^{er} octobre 1998, la DAIGM a mis en place le Fonds Amélioration des infrastructures et reconstruction (Fonds AIR) dans le but de financer des projets d'infrastructure comme la reconstruction des pistes, la nouvelle aérogare ainsi que d'autres projets d'investissement jugés appropriés par la DAIGM.

	2016	2015
Redevances perçues	6 504 323 \$	6 414 673 \$
Intérêts	18 603 \$	18 733 \$
Total :	6 522 926 \$	6 433 406 \$
Taxes de manutention	(461 075) \$	(451 303) \$
Excédent des produits sur les charges	6 061 851 \$	5 982 103 \$

12. Instruments financiers

Selon la DAIGM, tout contrat constituant un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres représente un instrument financier. Les instruments financiers de la DAIGM sont composés d'espèces et de quasi-espèces, des créances, de l'encaisse affectée, des sommes à payer, du financement bancaire et des instruments financiers passifs.

La DAIGM évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur ajustée selon les coûts des transactions. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à leur juste valeur sont comptabilisés dans l'état des résultats lors de l'évaluation initiale. La DAIGM évalue ensuite l'ensemble de ses instruments financiers au coût amorti, à l'exception des dérivés qui sont évalués à la juste valeur.

La DAIGM dispose d'un cadre complet de gestion des risques afin de surveiller, d'évaluer et de gérer les principaux risques encourus pour les instruments financiers. Les risques liés aux instruments financiers sont les suivants : risque du marché, risque de crédit et risque d'illiquidité. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la DAIGM n'est pas exposée à d'autres risques liés aux instruments financiers.

Notes complémentaires aux états financiers

(a) **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il existe trois types de risques : risque de change, risque de taux d'intérêt et risque sur capitaux propres. La DAIGM n'est pas exposée à des risques importants liés au change et aux capitaux propres.

i. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt vise les pertes financières éventuelles survenues en raison du changement des taux d'intérêt. Les éléments de passif financier à taux d'intérêt variable figurent parmi les instruments financiers susceptibles d'entraîner pour la DAIGM des risques de taux d'intérêt. La DAIGM dispose actuellement d'une marge de crédit de 1 million de dollars et de prêts à terme de 34,3 M\$ qui sont sujets au risque de taux d'intérêt en raison de taux variables. La DAIGM utilise donc des swaps de taux d'intérêt pour gérer une partie du risque lié au taux d'intérêt variables. En date du 31 décembre 2016, le montant notionnel lié aux swaps de taux d'intérêt était de 29,5 M\$.

(b) **Risque de crédit**

Le risque de crédit fait référence au risque que survienne une perte imprévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers de la DAIGM exposés au risque de crédit comprennent les comptes débiteurs. La DAIGM atténue le risque de crédit lié à ses créances clients en établissant des politiques d'approbation de crédit et une procédure de surveillance régulière. Elle considère généralement solide la qualité du crédit de ses actifs financiers qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés. Le risque de crédit est atténué en raison du nombre restreint de clients.

La DAIGM revoit tous les trimestres la provision pour créances douteuses. La DAIGM met à jour son estimation de la provision pour créances douteuses en fonction des antécédents des clients.

(c) **Risque d'illiquidité**

Le risque d'illiquidité se pose lorsque la DAIGM ne dispose pas d'espèces suffisantes pour satisfaire aux éléments du passif venant à échéance. La DAIGM possède une facilité de crédit afin d'avoir suffisamment de fonds pour satisfaire à toute exigence financière actuelle ou future prévisible, et ce, à un coût raisonnable.

13. Marge de crédit

La DAIGM dispose d'une marge de crédit d'exploitation de 1 million de dollars portant intérêt au taux préférentiel minoré de 1 %. À titre de garantie, la DAIGM fournit l'hypothèque sur propriété louée en vertu du bail foncier entre la DAIGM et Sa Majesté la Reine du Canada, représentée par le ministre des Transports, en date du 1^{er} septembre 1997.

Annexes aux états financiers

Exercice financier terminé le 31 décembre	2016	2015
Produits - Aéronefs		
Redevances d'atterrissage	4 570 409 \$	4 791 713 \$
Redevances d'aérogare	1 863 349 \$	1 767 790 \$
Total :	6 433 758 \$	6 559 503 \$
Produits - Aéroport		
Concessions	1 478 774 \$	1 536 393 \$
Intérêts	36 910 \$	37 978 \$
Stationnement	2 067 634 \$	2 163 961 \$
Location	587 388 \$	572 904 \$
Recouvrement de l'impôt foncier encouru par les locataires	362 231 \$	329 423 \$
Recouvrement des frais encourus par les locataires	180 570 \$	295 951 \$
Divers	201 231 \$	161 351 \$
Total :	4 914 738 \$	5 097 961 \$
Salaires et avantages sociaux des employés		
Salaires et traitements	2 827 870 \$	2 798 325 \$
Avantages sociaux	434 364 \$	421 281 \$
Total :	3 262 234 \$	3 219 606 \$
Annexe - Autres frais d'exploitation et d'administration		
Publicité et marketing	373 731 \$	348 323 \$
Créances irrécouvrables	4 879 \$	19 263 \$
Dépenses du conseil d'administration	196 737 \$	192 758 \$
Communications - téléphones/cellulaires	70 745 \$	74 079 \$

Exercice financier terminé le 31 décembre	2016	2015
Contrat de services et contrats spéciaux	696 251 \$	607 872 \$
Électricité	600 943 \$	561 332 \$
Fret	4 851 \$	4 639 \$
Carburant	331 983 \$	443 149 \$
Assurance	150 044 \$	160 568 \$
Intérêts et frais bancaires	89 770 \$	76 994 \$
Services de conciergerie	338 571 \$	336 313 \$
Services de gestion et d'assistance	889 579 \$	1 045 643 \$
Fournitures et approvisionnements	335 772 \$	274 725 \$
Divers	129 826 \$	140 721 \$
Fournitures de bureau	11 030 \$	10 527 \$
Services professionnels et de consultation	45 148 \$	68 146 \$
Impôts fonciers	1 069 931 \$	912 201 \$
Réparations et entretien	702 177 \$	568 060 \$
Services de sécurité	571 589 \$	568 340 \$
Déplacements	116 252 \$	135 381 \$
Services d'aqueduc et d'égout	188 584 \$	182 830 \$
Total :	6 918 393 \$	6 731 864 \$

GREATER MONCTON
ROMÉO LEBLANC
INTERNATIONAL AIRPORT



AÉROPORT INTERNATIONAL
ROMÉO-LEBLANC
DU GRAND MONCTON